

Partir au Québec dans le cadre du programme BCI

Pièces justificatives à joindre à mon dossier de demande de participation

	Une copie de mon acte de naissance avec les noms des parents.
	Une copie du relevé de notes attestant les cours universitaires validés (année N-1).
	La liste des cours auxquels vous êtes présentement inscrit à l'UCA.
	Une lettre, rédigée dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil, présentant les objectifs de formation que vous souhaitez atteindre en participant au PQÉÉ
	La liste des cours (sigles et titres) que vous projetez de suivre au Québec. <i>Cette liste doit être dressée pour chacun des établissements d'accueil retenus.</i>
	Une approbation de la liste des cours projetés émise par le doyen, le directeur des études ou l'instance appropriée de l'UCA. <i>Cette liste doit être approuvée pour chacun des choix d'établissement.</i>
	Une lettre personnalisée de recommandation émise par le doyen, le directeur des études ou l'instance appropriée de l'UCA.
	Une attestation de votre maîtrise de la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil (lettre émise par le doyen, le directeur des études ou l'instance appropriée, vos résultats à un test de classement, etc.) sauf si le programme d'études projeté porte sur l'étude de cette langue (non nécessaire pour les universités francophones)

Pour toutes questions concernant le programme BCI :

Nathalie VALLAS

04 73 40 61 30

Nathalie.vallas@uca.fr